

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 15 février 2024 - Délibération n°24-002**

Objet : Convention entre l'association Arcopred et le CCAS – Ciné Débat

Le quinze février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le neuf février précédent, s'est réuni en mairie, salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, L. HEBRARD, N. ANDREO, M. MESSINES, C. CERVERO, H. JONQUIERE, J. RAIMONDI.

A DONNE PROCURATION : J. MARTY donne procuration à JJ. GRANAT

ABSENTS : S. BONO, F. BARON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES

* * *

Rapporteur : Lionel HEBRARD, Vice-Président

Le ciné-débat est la diffusion d'un film à destination des séniors, illustrant des problématiques et fragilités liées à l'avancée en âge, avec à l'issue un débat entre le conférencier expert dans le domaine et les séniors.

Cette action originale permet de faire venir un large public, même ceux non coutumiers d'actions collectives, de délivrer des messages de prévention de manière ludique et à travers les échanges, faire un partage d'expériences et libérer la parole.

Les places ne sont pas limitées et ouvertes à tout public.
La mise à disposition d'une salle de la commune est nécessaire.

Ce projet est soumis à l'obtention du financement par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil d'administration approuve les termes de la convention telle qu'annexée à la présente délibération.

ARTICLE 2. Le président du CCAS, ou son représentant, est autorisé à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Convocation : 09 février 2024

Affichage ordre du jour : 09 février 2024

Présents : 7

Suffrages exprimés : 8

Absents : 3

Publiée le :

22 fév. 2024



Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Marie MESSINES